

ROUBAIX

Arrivée de gendarmes

A l'occasion des fêtes de gymnastique et de l'arrivée de M. Bernard, ministre de la marine, le Préfet a jugé bon de nous envoyer, pour dimanche et lundi, 80 gendarmes dont 50 à cheval et 30 à pied, qui serviront à faire la hale au représentant du gouvernement.

Malheureusement, c'est encore les contribuables roubaisiens qui devront payer les frais de leur séjour.

Condition publique

Voici le mouvement du conditionnement public pour le mois de mai écoulé :

67 colis de soie, 1853 colis de laines peignées, 4.732 colis de laines filées, 821 colis de laines diverses et blousées, et 1.466 de coton. Au total, 24.397 colis, pesant ensemble 2.833.913 kilos.

Marché à terme : 112.012 kilos et 2.685 opérations 1/2 de tirage.

Poissons purifiés

Hier matin, les inspecteurs chargés de la vérification des viandes et denrées, mises en vente sur les marchés roubaisiens, ont saisi, au Minet, 200 kilos de poissons, qui n'étaient pas, paraît-il, d'une extrême fraîcheur.

Arrestation

La police, sur la plainte de M. François Vandaele, cabaretier, demeurant rue de Jules, maître Pouze, a mis en arrestation le sieur Hector Baronne, gargon boulanger, sans domicile fixe et sans ouvrage d'art de 48 ans.

Cet individu natif de Marcq-en-Barœul, avait volé, sur le comptoir du plaignant la somme de 1 fr. 70.

Ouverture de l'Ecole de natation

C'est le jeudi 10 juin prochain qu'aura lieu l'ouverture de l'Ecole de natation. Au ce moment des ouvriers sont occupés à nettoyer tous les bassins et à apprêter toutes les cabines.

Elections au Conseil des prud'hommes

Le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté invitant les étoffes portant justifier de leurs droits d'électeurs au conseil des prud'hommes, à ne faire inscrire à la mairie, du 14 au 26 juin prochain.

Les élections des communes dépendant des trois cantons de Roubaix pourront voter. Voici l'indication des industries comprises dans chacune des quatre estaciones appartenant à élire des conseillers prud'hommes.

1re catégorie. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

2e catégorie. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, couleurs blancs, imprimés sur vêtements, calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

3e catégorie. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux, pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

4e catégorie. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de brûques, tuiles et pavés, fabricants de pierres, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Inspection des chevaux

Il est à hier 2 juillet, la 1re commission de l'Etat des chevaux fonctionne à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'hippodrome.

Cette commission est composée de MM Ignace, chef d'escadron territorial, 1er adjoint ; Sévère L'obry, employé de mairie, membre civil ; Alfred Dumois, aide vestimentaire de l'armée territoriale, à Habsbourg ; et Carbonnat, maréchal des logis au régiment de chasseurs à Lille, secrétaire.

Affaires de mœurs

M. Leconce, commissaire de police, a fait procéder à l'arrestation de deux individus accusés du fait de la plus grave immoralté.

Dabord, un ouvrier graiseur Adolphe Béziers, âgé de 47 ans, travaillant au tissage Louis Cordonnier, rue de Mouzaix.

Cet individu, demeurant rue Bertin, à Croix, a voulu abuser de petites filles employées à l'atelier.

L'autre est un distributeur de trams, Jules Pinay, âgé de 33 ans, demeurant rue de Lens. Il est incupé des mêmes faits. Tous deux seront conduits à Lille ce matin.

Bicycliste renversé

Hier, à 4 heures de l'après-midi, M. Jules Vanhechante, âgé de 32 ans, électricien, domicilié à Witréville, a été renversé rue Roche, au Ciel-de-Four, au moment où il passait à bicyclette, par un camion de la zinc-série Roubaixenne.

Il a été porté immédiatement à la pharmacie de la place, il n'a pas fait que quelques contusions sans gravité.

Quant à la machine, elle est en pieux stat.

TRIBUNE PUBLIQUE

Ces bons clercs-fards !

On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Roubaix, le 2 juillet 1897.

Monsieur le Recteur. — Permettez moi d'avoir recours à votre journal pour rectifier les assertions d'un correspondant du Journal de Roubaix, au sujet d'une lettre parue dans l'Égalité et signée « Un voisin indigne ». L'auteur de la prétendue rectification du journal bien pensant n'a probablement pas assisté à l'enterrement, quoiqu'il prétende raconter les faits exactement comme ils se sont passés.

Il invoque, en première ligne, des raisons particulières pour que l'enterrement n'ait pas été célébré le dimanche. Est-ce que dans la bouche des gens d'église, raisons particulières ou « péccataires », auraient la même signification ? Il y a tout lieu de le croire.

Il ajoute que le curé n'est offert à dire gratuitement la messe.

Je ne contesterais pas la chose car je figure à l'enterrement comme simple assistant. Je ferai remarquer seulement que la grossièreté et la mauvaise humeur

de ce vénérable prêtre sont tout aussi graves que la messe et que ses armois, romains qu'eurent également, ne se manifestent qu'au enterrement parvus.

Je relève également que d'autres offices devaient avoir lieu de 11 h. 45 à 8 heures et 9 h. 15. Or, nous sommes arrivés à l'église à 11 h. 45; juste, il n'y avait alors aucun assistant, et pas un. George n'était admissible. Il ne pouvait donc y avoir d'office à cette heure là.

Je prétends, dans ma lettre précédente, que la rapidité avec laquelle M. le curé récite ses oraisons était tout à fait évidente.

Mon contradicteur renvoie en faisant connaître le temps qu'il met à célébrer la messe des « pauvres ». Elle fut commencée, assure-t-il, quelques instants après 7 heures, soit 7 h. 30 à 7 h. 10.

Lorsque nous sommes entrés, à l'église, il était 7 h. 12 et d'après le Journal de Roubaix, il y avait 10 minutes que la messe était terminée.

D'où l'on peut conclure que le curé de Sainte-Elizabeth exécute une messe en dix minutes, un quart d'heure au plus. Je ne me trompe donc pas en affirmant qu'il détenait le record pour ce genre d'exercice.

Je remarque encore cette phrase : « Les clercs étaient allumés et préparés depuis longtemps ». Le correspondant fait évidemment erreur, il n'y avait aucun allumeur dans leur sacrements.

Il fait également référence à une raison pour que l'onse décida à allumer deux cierges un à l'avant et l'autre à l'arrière du cercueil. Il termine en me disant un conseil tout aussi gratifiant que le « service funèbre de M. le curé » : « Si le voisin indigne, dit-il, avait pris la peine de contrôler les renseignements qui lui ont été fournis, il n'aurait pas eu l'indignation aussi facile ».

Telle la l'mon mon Monsieur : 1. les renseignements ne m'ont pas été fournis. 2. Si quelqu'un doit se donner la peine de contrôler, c'est vous-même ; je n'en ai nul besoin pour l'excellente raison que, « raconte pour ce qu'il vu : c'est encore puiser les renseignements à leur meilleure source.

On voisin indigne.

CROIX

Parti ouvrier (section de Croix-Wazembeek). — Le Comité exécutif invite les membres groupes des deux communautés, à se réunir le samedi 13 juillet, en leur local respectif.

Ordre du jour : la plus haute importance.

Tombeau de bienfaiseance. — L'Association des amis de l'école de l'Égalité, du centre organique, a obtenu du profit des enfants de l'école, la section de Croix-Centre.

Le tirage de la tombeau aura lieu le 27 juillet. Les lots seront exposés et l'on pourra, en même temps, se munir de billets, chez Mme Pourquin, 45, place Saint-Martin.

Le prix du billet est de dix centimes.

WASQUEHAL. — Découverte d'un noyé — Un individu du nom de Loper Louis-Désiré, âgé de 40 ans, menuisier en fer, demeurant rue de Lille, 67, était partie chez lui le 30 juillet pour rendre visite à son frère, M. Vanoostend, fondeur à Givet. Depuis lors il n'avait plus reparu à son domicile. Le 1er juillet, le garde-champêtre Selsesse aperçut le corps d'un homme, flottant dans l'eau, entre les écluses de Carhoret et de la Masure.

Le curé. — Fondeur en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le curé. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de briques, tuiles et pavés, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Le curé. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

Le curé. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

Le curé. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le curé. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de briques, tuiles et pavés, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Le curé. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

Le curé. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

Le curé. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le curé. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de briques, tuiles et pavés, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Le curé. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

Le curé. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

Le curé. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le curé. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de briques, tuiles et pavés, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Le curé. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

Le curé. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

Le curé. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le curé. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de briques, tuiles et pavés, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Le curé. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

Le curé. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

Le curé. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le curé. — Entrepreneurs de tuttis, fabricants de briques, tuiles et pavés, planificateurs, pâtières, pavers, charpentiers menuisiers en bois, menuisiers, zincs, menuisiers, ferrantiers, plombiers, forgerons en fer, menuisiers, marbriers, pâtières, fonteuses, décorateurs, dorureurs, sculpteurs, fondeurs en fer, en cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

Le curé. — Peigneurs, cardeurs, flateurs bleus, reto-deurs, dévidoirs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou laine de soie, fabricants d'omates.

Le curé. — Fabricants de tissus de laine, de coton, de fil, de soie, fabricants de draps mélange, de draps, de tapis, de chaussures, de cuir, de robes, de passementerie, de tulle, de rubans, de passementerie, de tissus, de papier, de calesseurs, tondres, lamiers, rameaux.

Le curé. — Fondeurs en fer, acier, cuivre et autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mecanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, fondeurs sur métaux, fabricants de poignes, cordes et cylindres quadrangulaires en fer et en cuivre pour machines.

Le cur